



## COMMUNIQUÉ

Paris, le 02/12/2025

### **CARBURANTS : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE LES PROPOS DÉCONNECTÉS DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET APPELLE À UNE RÉVISION DE LA FISCALITÉ SUR LES CARBURANTS.**

Invité sur France Info ce dimanche 30 novembre 2025, le Ministre délégué chargé de l'Industrie, Sébastien Martin, a tenté de minimiser l'impact de la hausse mécanique de 5 à 6 centimes par litre de carburant liée aux Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), tout en affirmant que les pétroliers pourraient « absorber » cette augmentation. Pour l'association « 40 millions d'automobilistes », ces propos sont choquants, irréalistes et profondément méprisants pour les Français qui dépendent de leur véhicule. L'association demande donc l'annulation du décret imposant cette hausse et appelle à une révision en profondeur de la fiscalité qui pèse sur les carburants.

#### **Un discours qui nie la réalité des prix à la pompe**

Si le Ministre évoque une baisse récente du prix des carburants, la réalité à la pompe est tout autre : si la baisse modique constatée ces derniers mois a pu redonner un peu de souffle au budget des automobilistes, les prix du litre d'essence ou de gazole restent à un niveau élevé, très loin des prix observés avant 2022. L'évolution à la baisse du prix du baril de pétrole n'a par ailleurs qu'un impact très limité sur le coût final pour le consommateur, puisque 60 % du prix affiché en station-service est en fait constitué des taxes imposées par l'Etat (TICPE et TVA).

« Notre Ministre essaie de faire passer cette augmentation des CEE pour un non-événement en disant : 'Regardez, le prix du baril baisse, donc vous ne sentirez rien !' Mais c'est un leurre total, une négation de la réalité économique des Français. En utilisant la conjoncture actuelle plutôt favorable, le Gouvernement espère masquer le fait qu'il introduit une taxe supplémentaire qui va réduire à néant les maigres économies dont pouvaient bénéficier les automobilistes ces derniers temps, et dont il n'aura plus à se justifier, même si les prix s'envolent à nouveau au printemps 2026 », alerte Philippe Nozière, Président de « 40 millions d'automobilistes ».

#### **Une justification qui frôle l'indécence**

Sébastien Martin affirme également que l'augmentation des CEE « aide aussi les classes populaires », puisque ce dispositif fiscal est voué à financer notamment l'achat de véhicules électriques ou la rénovation énergétique. Une justification que l'association juge indécente.

Légalement, les CEE sont financés par les fournisseurs d'énergie. Mais ceux-ci les répercutent intégralement et directement sur le prix des produits qu'ils vendent aux

consommateurs. Rappelons que les automobilistes paient déjà environ 11 centimes par litre de carburant du fait des CEE. Une « quasi-taxe » - comme l'appelle la Cour des Comptes - qui passera donc à 16 ou 17 centimes en 2026 en raison de l'augmentation de +2 milliards d'euros des crédits alloués aux CEE pour 2026 décidée par décret ministériel.

« Expliquer aux Français que la hausse du prix du carburant est "pour leur bien" est une provocation. On vient pénaliser encore les usagers les plus dépendants à la voiture, pour qui le coût du carburant représente une part de plus en plus importante dans le budget du foyer. Et ce sont bien les automobilistes qui, finalement, financent seuls le dispositif, car la demande du Ministre aux distributeurs d' « absorber » la hausse des CEE est complètement irréaliste. C'est l'argument de la facilité, l'équivalent d'un coup de sifflet dans le vide ! Les distributeurs n'ont pas vocation à devenir l'amortisseur social du gouvernement. Leur marge est déjà souvent fine. La vérité, c'est que l'État refuse d'absorber lui-même cette hausse, par exemple en réduisant la TICPE », ajoute Pierre Chasseray, Délégué général de l'association.

### **« 40 millions d'automobilistes » demande l'annulation du décret et une révision de la fiscalité sur les carburants**

Face à ces déclarations déconnectées du quotidien des usagers, l'association « 40 millions d'automobilistes » demande l'annulation immédiate du décret afin d'épargner des ménages déjà fragilisés et une révision en profondeur de la fiscalité pesant sur les carburants routiers.

« Avant de donner des leçons aux pétroliers, le gouvernement pourrait commencer par réduire ses propres taxes. Les automobilistes n'en peuvent plus : se déplacer n'est pas un choix, mais une contrainte. Et la mobilité s'exerce aujourd'hui à un coût bien trop élevé. Les Français n'ont pas besoin de discours rassurants, mais d'un plein qui leur coûte moins cher. Continuer d'alourdir les charges qui pèsent sur la mobilité, c'est condamner encore davantage ceux qui n'ont aucune alternative à la voiture », conclut Pierre Chasseray.



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes  
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51